



Déclinaison pour la Région Auvergne du

Plan national d'actions en faveur de la loutre d'Europe *Lutra lutra* 2010-2015



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des négociations sur le Climat

www.developpement-durable.gouv.fr

Pressoires, fertilisants, herbicides et pesticides
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Rédaction
Charles Lemarchand et Yves Boulade (Catiche Productions)
Christian Bouchardy

Coordination régionale
DREAL Auvergne, Christian Bouchardy, Charles Lemarchand

Introduction

Le Ministère en charge de l'Ecologie (MEEDDM) a engagé pour la période 2010 – 2015 un Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), dont la rédaction a été confiée à la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEPM ; Kuhn, 2009).

Ce document fait état des connaissances relatives à l'espèce, des besoins et des enjeux de conservation et de la stratégie à long terme à adopter. La mise en œuvre de ce plan est synthétisée sous forme de 31 fiches – actions, visant à atteindre les 5 objectifs suivants :

Objectif 1 : Améliorer les connaissances sur la loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation, et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés.

Objectif 2 : Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la loutre et les activités humaines.

Objectif 3 : Améliorer l'état de conservation de la loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique.

Objectif 4 : Informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public.

Objectif 5 : Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires.

Le présent document dresse dans un premier temps l'état des connaissances relatives à la loutre en Auvergne : l'état de conservation de l'espèce, les menaces et facteurs défavorables ainsi que les actions déjà réalisées en vue de favoriser la loutre dans la région sont présentés. Les besoins, les enjeux et la stratégie de conservation de l'espèce à long terme sont ensuite précisés. Enfin, la mise en œuvre proprement dite du plan en région Auvergne est déclinée à travers l'ensemble des 31 fiches actions citées dans le PNA loutre. Pour chacune d'entre elles, la pertinence de l'action en Auvergne, les actions déjà réalisées (l'Auvergne étant une des régions les plus dynamiques en France quant à la conservation de la loutre depuis 30 ans), la déclinaison quantifiée et hiérarchisée ainsi que les modalités de mise en œuvre sont présentées.

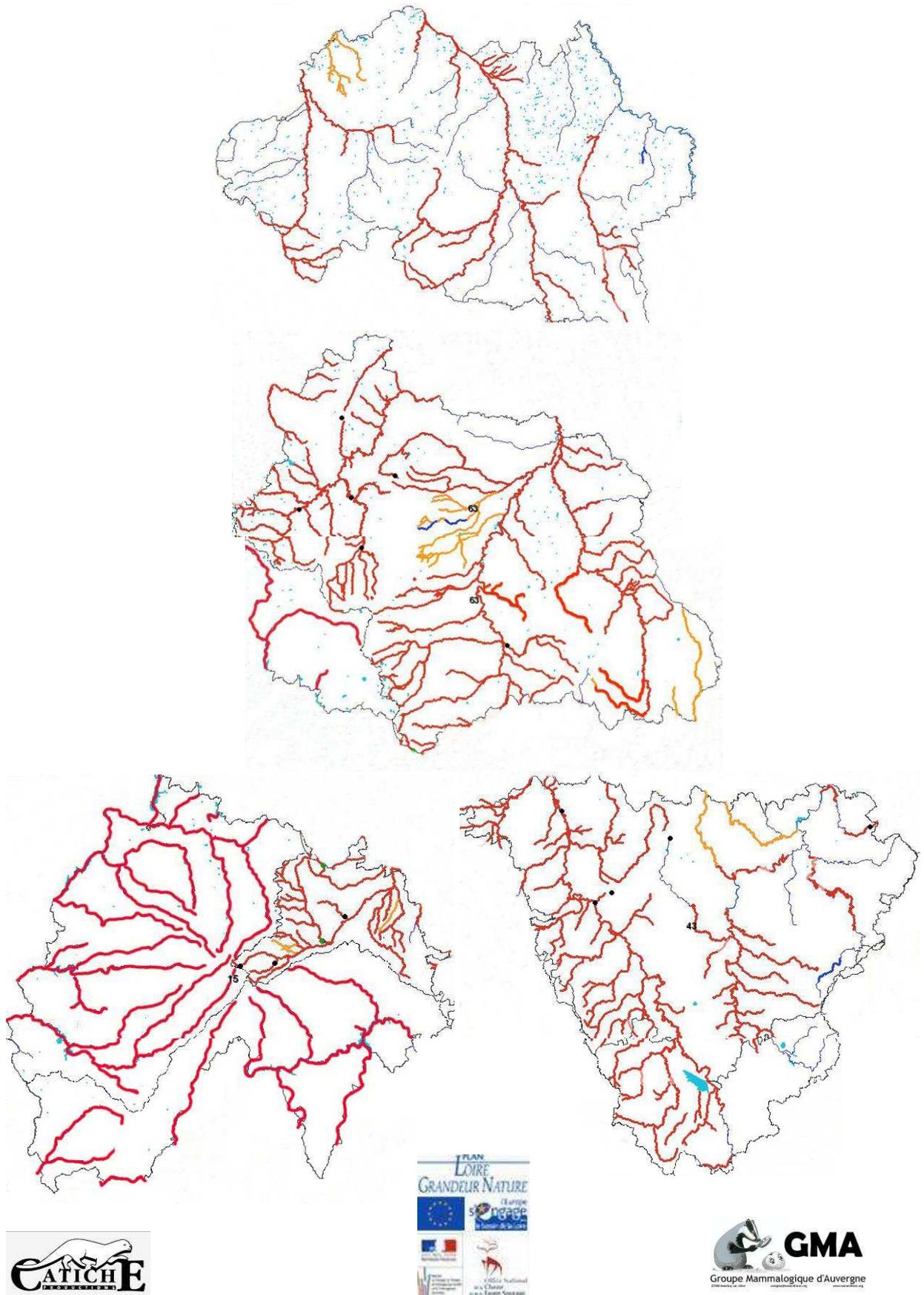
I. Etat des connaissances

1. Etat de conservation de la loutre en région Auvergne

La répartition de la loutre en Auvergne, étudiée depuis plusieurs décennies, a été récemment actualisée grâce à une convention de partenariat entre l'ONCFS (Réseau de suivi des mammifères semi-aquatiques du bassin de la Loire), Christian Bouchardy, Catiche Productions et le Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA). Cette carte de répartition régionale, partiellement complétée à l'occasion de la réalisation du DOCOB du site FR 8301095 « Rivières à Loutres » en 2010, est reproduite ci-dessous. Les données concernant le bassin de la Loire sont actualisées régulièrement et accessibles sur le site du Centre de Ressources du Plan Loire Grandeur Nature (www.centrederessource-loirenature.com, onglet « réseaux d'observation », puis « mammifères »).

Globalement, la loutre est désormais bien représentée en Auvergne, notamment dans le Cantal, où la quasi-totalité du réseau hydrographique est occupé. L'espèce est également bien présente dans le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et la partie sud du département de l'Allier, avec une répartition homogène. Les secteurs où la dynamique de population est moins connue sont le nord du département de l'Allier (notamment le bassin du fleuve Loire, la moyenne et la basse Besbre), le sud-est du Puy-de-Dôme (bassin de l'Ance du Nord), et le bassin de la Loire en Haute-Loire (Ance, Lignon, Ligonne, Arzon), notamment à l'aval du Puy-en-Velay. Ces secteurs devront faire l'objet de prospections approfondies, visant à fixer précisément les limites de répartition de la loutre, et, le cas échéant, les principaux obstacles à la poursuite du mouvement de recolonisation.

La connaissance du statut de la loutre dans ces secteurs est primordiale, car elle pourra guider l'application des mesures relatives à la restauration du milieu ou au rétablissement de la liberté de circulation des individus en recherche de territoire.



Répartition de la loutre en Auvergne fin 2010 (présence certaine : rouge ; douteuse : orange).
 (Actualisé d'après les données de Catiche Productions, du réseau Mammifères du bassin de la Loire de l'ONCFS, et du Groupe Mammalogique d'Auvergne).

2. Menaces et facteurs défavorables

Même si la situation semble en bonne voie d'amélioration concernant la dynamique de la population, un certain nombre de menaces pèsent encore sur la loutre. Ainsi, **les corridors biologiques susceptibles d'être utilisés par les loutres en recherche de territoire, mais aussi ceux utilisés par des individus déjà cantonnés, sont parfois perturbés, ou menacent de l'être, par différents aménagements.** Parmi ces derniers, on peut citer les barrages, les anciens seuils d'ouvrages hydroélectriques, de moulins, d'installations industrielles, les enrochements et les rectifications lourdes des berges. Par ailleurs, des projets d'aménagements et de microcentrales sont actuellement à l'étude ou en cours de réalisation, particulièrement concernant le bassin Adour-Garonne (Puy-de-Dôme, Cantal), mais aussi sur le bassin Loire-Bretagne (Couze Pavin dans le Puy-de-Dôme, bassin de la Dore, bassin de l'Ance). Ces structures, qui peuvent avoir de très lourdes conséquences sur la qualité et le fonctionnement des cours d'eau, perturbent également les corridors biologiques de la loutre mais aussi de nombreuses espèces (au premier rang desquelles les poissons), et affectent la dynamique sédimentaire.

Dans un autre domaine, **les collisions routières sont de plus en plus fréquentes**, et même si elles sont un indice tangible du renforcement des populations, la dynamique locale peut être affectée par ces collisions. L'identification exhaustive et le traitement des « points noirs », où les risques de collisions avec des véhicules sont élevés, doit être une des priorités de conservation de l'espèce. A l'heure actuelle, l'axe de la N 122 dans le Cantal, entre Massiac et Aurillac en passant par le tunnel du Lioran apparaît comme le plus « accidentogène » pour les loutres en Auvergne.

Enfin, la **contamination chimique chronique des milieux constitue une menace potentielle à moyen et long terme pour la loutre**, et pour les super-prédateurs en général. Situé au sommet des réseaux trophiques aquatiques, la loutre est exposée à l'accumulation de xénobiotiques comme les PCBs (à l'origine de l'interdiction récente de la pêche de plusieurs espèces de poissons dans les rivières Sioule et Cher en Auvergne, mais aussi du Rhône, de l'aval de la Seine en France), les pesticides, et les métaux lourds comme le mercure et le plomb, ou encore des résidus d'anticoagulants. Ces substances ont été détectées régulièrement dans les tissus de loutres en Auvergne (Lemarchand, 2007, 2010 et en cours), et peuvent affecter à terme la reproduction, et donc la dynamique de population. L'ensemble des cours d'eau de la région est concerné par la présence de ces composés, depuis les têtes de bassin jusqu'au grandes rivières de plaine, et tout particulièrement les retenues artificielles les plus

anciennes, dans lesquelles les sédiments contaminés s'accumulent et sont dispersés vers l'aval lors des vidanges ou des grandes crues (Sioule, Dordogne).

Les PCBs et le mercure sont à l'heure actuelle les composés les plus fréquemment détectés et les plus abondants dans les tissus de loutres, ainsi que certains pesticides (organochlorés et herbicides). Si les PCBs sont interdits depuis 1987, ils demeurent présents dans les sols, les sédiments et les lixiviats, et constituent une menace importante, de même que le mercure et les pesticides, dont la réglementation demeure inégale et insuffisante.

3. Actions déjà réalisées en vue de la conservation de la loutre en Auvergne

3.1 Répartition et suivi de terrain

La loutre d'Europe fait l'objet d'un suivi fin et régulier depuis la fin des années 1970 dans le Massif Central (régions Auvergne et Limousin). Pour l'Auvergne, Christian Bouchardy et l'équipe de Catiche Productions assurent l'essentiel du suivi de l'espèce depuis plus de trois décennies, auquel s'est ajouté la contribution apportée par l'ONCFS, le travail d'associations, de Parcs naturels régionaux, de collectivités territoriales et de naturalistes. L'ensemble de ces travaux a permis l'étude de la répartition de la loutre par prospection fine, mais aussi la détermination des limites de répartition, le suivi du front et du mouvement de recolonisation et la mise en évidence des principaux obstacles à la dispersion des individus, dont la connaissance précise est indispensable à un suivi efficace.

3.2 Régime alimentaire de l'espèce

Pratiquement dès le début du suivi de la loutre dans le Massif Central, des études de son régime alimentaire local ont été entreprises, par Christian Bouchardy et Roland Libois de l'Université de Liège, spécialiste de l'identification de proies des prédateurs aquatiques et semi-aquatiques. Cette première approche, effectuée entre autres sur un des bastions historiques de l'espèce (le Chavanon) a permis de compléter les connaissances du régime alimentaire de la loutre en zones de têtes de bassin. Plus récemment, une étude du régime alimentaire de la loutre sur plusieurs cours d'eau du Puy-de-Dôme (Allier, Dore, Couze Pavin, Sioule, Litroux) et menée par C. Lemarchand et V. Mathevet ont complété les connaissances, dans le contexte particulier de la recolonisation naturelle de la loutre. Une dernière approche du régime alimentaire sur des étangs de production piscicole reste à effectuer, et est proposée dans le cadre du PNA.

3.3 Aménagements d'ouvrages et passages à loutres

La connaissance fine de la répartition, du front de recolonisation et des principaux obstacles aux déplacements des individus ont permis l'équipement de certaines structures existantes par des passages à loutres : dans le bassin de la Sioule, les barrages hydroélectriques de Pontgibaud et de Queuille ont pu être équipés d'aménagements simples et peu coûteux, qui ont été immédiatement efficaces quant aux déplacements de la loutre, mais aussi du castor dans le cas du passage de Queuille.

L'expérience acquise lors de l'aménagement de ces ouvrages a permis la préconisation, la conception, l'installation et le suivi d'un nombre important de passages à faune sous l'autoroute A 89 Clermont-Ferrand - Bordeaux, dès le début de la construction de l'ouvrage. Le suivi régulier par pistage et piégeage photographique, effectué depuis la mise en service, montre l'efficacité de ces passages, non seulement pour la loutre, mais aussi pour l'ensemble de la faune sauvage. Ces aménagements routiers peuvent être déclinés à chaque type d'infrastructure nouvelle, comme par exemple les projets actuels de contournement de Vichy ou de Gannat. L'examen au cas par cas d'autres obstacles ou seuils importants (barrages de Poutès sur l'Allier, de Rochebut sur le Cher, des Fades sur la Sioule), ont permis d'étudier et de mettre en évidence les possibilités de contournement par la loutre, sans nécessiter d'aménagements particuliers, et d'apporter ainsi des éléments de conseil et d'expertise locaux et adaptés à chaque ouvrage.

3.4 Etude toxicologique de la loutre en Auvergne

Une première étude a pu être réalisée entre 2004 et 2007 sur l'ensemble de la région, dans le cadre d'une thèse de doctorat (C. Lemarchand), à partir d'échantillons d'épreintes et de cadavres récupérés suite à des collisions routières. Les résultats ont montré une contamination systématique des loutres en Auvergne, quelle que soit leur provenance géographique. Les composés les plus fréquemment retrouvés sont les pesticides organochlorés, les PCBs ou encore le mercure, ces deux derniers éléments étant les plus abondants. L'étude se poursuit depuis 2009 et jusque début 2012 à l'échelle du bassin de la Loire (soit sur une grande partie de l'Auvergne), par un programme de recherches sur la contamination d'espèces aquatiques (dont la loutre) financé par le Plan Loire Grandeur Nature (C. Lemarchand, R. Rosoux et P. Berny). La prolongation de ce suivi toxicologique à long terme (jusqu'en fin de plan national d'Action en 2015), et la prise en compte du bassin Adour-Garonne en Auvergne (la majorité du département du Cantal et d'une partie du Puy-de-Dôme) constitueraient un enrichissement notable.

3.5 Actions de communication et de formation

La loutre d'Europe en région Auvergne a fait l'objet de nombreuses publications et actions de communication. Plusieurs documents écrits ont été diffusés (la monographie « La Loutre » de C. Bouchardy, en 1986, les plaquettes « La Loutre, Histoire d'une Sauvegarde » par C. Bouchardy, R. Rosoux et Y. Boulade en 2001, et « La loutre dans le bassin Seine Normandie » par C. Bouchardy en 2005), de même que plusieurs documents audiovisuels (film « La loutre, le frisson de l'onde », par P. Garguil, R. Rosoux et C. Bouchardy en 1994) et émissions de télévision (TF1, Antenne 2, puis France 3 et Clermont Première). De nombreuses conférences sur la loutre ont également été organisées auprès de tous les publics (professionnels, partenaires institutionnels et grand public), par C. Bouchardy, Y. Boulade et C. Lemarchand.

Des séminaires de formation sont également régulièrement organisés, en Auvergne, en région Rhône-Alpes (écopôle du Forez), en Champagne-Ardenne (PNR de la Forêt d'Orient) entre autres. Ces séminaires, dispensés par C. Bouchardy, l'équipe de Catiche Productions et René Rosoux, forment sur le plan théorique mais aussi sur le plan pratique au suivi de la loutre des personnes spécialisés (gardes, techniciens et ingénieurs de l'ONCFS, de l'ONEMA, de l'ONF, des Parcs et Réserves, des services environnement de collectivités, des techniciens de rivières et personnels associatifs des AAPPMA ou des FDC).

II. Besoins et enjeux de conservation de l'espèce et stratégie à long terme

Les premiers besoins et enjeux de conservation de l'espèce en Auvergne passent par la finalisation des prospections visant à **fixer précisément les limites de répartition**, ainsi que le **front de recolonisation**, notamment dans le nord et l'est de la région, afin de s'assurer de la poursuite du mouvement de recolonisation.

Ensuite, la **détermination fine des corridors écologiques potentiels** doit être poursuivie, afin de déterminer leur rôle dans la recolonisation en cours, et le cas échéant, d'engager les opérations visant à les maintenir ou les rétablir. En parallèle, le **recensement des aménagements des cours d'eau (existant ou en projet) perturbant le déplacement des individus** doit être finalisé, de même que les **points noirs de circulation routière** (entraînant des risques de collisions) afin de permettre d'engager les actions de restauration des corridors. La loutre est une excellente ambassadrice de la continuité et de la fonctionnalité des corridors biologiques aquatiques, à la fois trames bleues et trames vertes, si l'on considère la végétation alluviale.

Sur le moyen terme, la connaissance du **régime alimentaire de la loutre** dans des secteurs d'étangs de production piscicole et de têtes de bassin de rivières doit être acquise par un programme spécifique, afin d'évaluer précisément et dans un contexte local l'impact de prédation de l'animal. La connaissance d'éventuelles pathologies, et surtout **l'impact des éléments toxiques** présents dans l'eau et ses proies sur la loutre doit également être complétée, au fur et à mesure de la recolonisation d'une part, mais aussi dans les secteurs occupés de longue date, afin d'évaluer les éventuelles conséquences à court, moyen et long terme de la présence de ces contaminants sur la conservation de l'espèce.

Ces nouvelles connaissances permettront d'orienter les politiques publiques et d'informer les maîtres d'œuvre et d'ouvrage concernés par la présence de la loutre.

III. Mise en œuvre du plan d'action

L'ensemble des 31 fiches actions du PNA loutre a été analysé et décliné, pour la région Auvergne. Pour chacune d'entre elles, un tableau renseignant les informations nécessaires à leur mise en œuvre (descriptif de l'action, niveau géographique de l'enjeu, acteurs pressentis, coût estimé et niveau de priorité) est proposé. Ces données pourront être modifiées et / ou complétées au fur et à mesure de la déclinaison du PNA. Les coûts indiqués sont indicatifs et s'entendent sur l'ensemble de la durée du PNA.

Tableau type de la mise en œuvre du plan national d'action pour la loutre en Auvergne :

Descriptif de l'action	
Niveau géographique de l'enjeu	
Acteurs	
Estimation du Coût	
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	

Fiche Action n°1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe
-------------------------	---

Une première série de prospections a pu être menée dans le département de l'Allier en 2010, dans le cadre des modifications en cours du tracé de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), ainsi que sur certains cours d'eau du bassin de la Dordogne dans les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, dans le cadre de la mise à jour du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières à Loutres », mais elles doivent être complétées.

Les sites devant faire l'objet de prospections complémentaires apparaissent ci-dessus sur la carte de répartition régionale, et sont :

La moitié nord du département de l'Allier (bassins du Cher, de l'Allier et de la Loire) ; le sud-est du département du Puy-de-Dôme (bassin de l'Ance), le sud-est et l'est du département de la Haute-Loire (bassins de l'Arzon, de l'Ance, de la Ligonne et du Lignon, fleuve Loire proprement dit).

Comme indiqué ci-dessus, la connaissance du statut de la loutre dans ces secteurs est primordiale, afin de guider l'application des mesures relatives à la restauration du milieu ou au rétablissement de la liberté de circulation des individus en recherche de territoire.

Descriptif de l'action	Actualisation de la répartition de la loutre en Auvergne : prospections de terrain
Niveau géographique de l'enjeu	Région entière (Allier, Haute-Loire essentiellement)
Acteurs	Catiche productions, DREAL, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, EDF, Opérateurs N2000
Estimation du Coût	25000 €
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	1

Fiche Action n°2	Etudier la présence de la loutre dans les secteurs en phase de recolonisation
-------------------------	--

Le déroulement de cette action est évidemment lié à celui exposé ci-dessus dans la fiche actions n°1. Concernant le territoire régional, la recolonisation active concerne essentiellement le fleuve Loire proprement dit, à la fois dans le département de l'Allier et celui de la Haute-Loire. En effet, il faut impérativement faire le lien avec le fleuve Loire et ses affluents dans le département de la Loire, véritable trait d'union entre le département de la Haute-Loire et celui de l'Allier pour le fleuve. Les phases de prospections proposées ci-dessus permettront d'améliorer la connaissance de l'état de la recolonisation d'en situer précisément le front, puis de suivre son évolution ultérieure sur le fleuve. Il est primordial de délimiter le plus précisément possible les limites de répartition de la loutre. Pour cela, une série de prospections doit être effectuée en vue de déterminer les secteurs où les marquages territoriaux de la loutre sont constants et ceux (en aval ou en amont selon le sens du mouvement de recolonisation) où ils sont plus espacés voire absents. Une fois ce front de recolonisation connu, ou cette limite de répartition bien délimitée (le cas échéant) atteinte, il est plus aisé de suivre le mouvement de progression ou de régression, les deux possibilités demeurant envisageables même si la tendance globale est à la reprise des populations (dans l'Ain, une petite population connue et suivie depuis plusieurs années a très probablement disparu).

Descriptif de l'action	Présence de la loutre dans les secteurs en phase de recolonisation : prospections de terrain
Niveau géographique de l'enjeu	Bassin de la Loire - National
Acteurs	Catiche Productions, FRAPNA Loire (A. Ulmer, J. Bouché), SHN d'Autun (N. Varanguin), DREAL Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes, PNR (D. Sirugue), Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, EDF, Opérateurs N2000
Estimation du Coût	10000 à 20000 € (à répartir)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	1

Fiche Action n°3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la loutre en milieu marin en France
-------------------------	--

Fiche-action sans déclinaison possible en Région Auvergne.

Fiche Action n°4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique
-------------------------	---

Une première application de cette technique en France a pu être effectuée dans le Parc National des Cévennes lors du travail de X. Jenssens (2006). Par ailleurs, plusieurs études de la diversité génétique de la loutre d'Europe ont été récemment menées, l'un d'eux, utilisant des individus issus de plusieurs populations françaises (dont l'Auvergne) ayant été publié en 2010 dans la revue *Conservation genetics*.

Ces approches génétiques peuvent être développées, et appliquées par exemple au suivi de la recolonisation, afin de visualiser la réoccupation progressive du territoire et d'estimer au mieux la densité de population (comme dans les Cévennes). Une autre application, transposable à l'échelle du bassin de la Loire (le mieux connu pour la loutre et celui où l'espèce est la mieux répartie parmi les grands bassins hydrographiques français) pourrait permettre de relier les individus à leurs noyaux géographiques d'origine (en l'occurrence, Auvergne - Limousin ou façade atlantique) et de visualiser le brassage génétique entre ces deux noyaux longtemps séparés dans les zones de rencontre (comme en Dordogne ou en Charente).

Pour développer au mieux ces approches, une première étape doit être la constitution d'une base d'échantillons représentatifs des anciens bastions et des zones de recolonisation et de rencontre avec d'autres noyaux. Pour l'Auvergne, les sites du haut bassin de la Sioule et de l'Allier seraient les bastions anciens, la zone aval de l'Allier en amont du Bec d'Allier illustrerait la diversité génétique des loutres dans les zones en phase de recolonisation. Les tissus des loutres analysées en toxicologie (fiche 7), ou des épreintes récoltées spécifiquement et selon un protocole adapté pourraient servir de support à ces analyses.

La partie opérationnelle des analyses pourrait ensuite être menée de manière groupée, à l'échelle nationale, après une constitution similaire de base d'échantillons dans les autres régions, et conduite dans les structures bénéficiant de l'expérience dans ce domaine (par exemple l'équipe de Roland Libois de l'Université de Liège, en charge du programme d'études dans les Cévennes).

Descriptif de l'action	Approche génétique de l'utilisation de l'espace par la loutre : constitution et stockage d'une banque d'échantillons exploitable
Niveau géographique de l'enjeu	National
Acteurs	Catiche Productions, DREAL, ONCFS
Estimation du Coût	1000 € (hors coût analytique)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la loutre d'Europe
-------------------------	--

Cette approche est intimement liée à la connaissance de la répartition (Fiche 1) et au suivi de la recolonisation (Fiche 2). Les caractéristiques générales de l'habitat de populations locales sont systématiquement répertoriées lors de ces approches. Il apparaît en revanche assez difficile de rechercher une transposition systématique.

En revanche, à l'échelle de la région, il paraît tout à fait adapté de relever précisément l'ensemble des freins, obstacles physiques, et plus généralement les points négatifs à la recolonisation perturbant les déplacements et l'exploitation du territoire par les individus. La Fiche 16 consacrée au franchissement des barrages et ouvrages divers détaille ce type d'actions. Cette approche peut être réalisée lors des prospections de terrain des zones encore mal connues ou en cours de recolonisation, mais aussi lors des différentes opérations en cours ou prévues sur les seuils et obstacles aux déplacements des espèces aquatiques (particulièrement des poissons), dans le cadre des modalités d'application des outils réglementaires (Natura 2000, DCE, Trame Verte et Bleue)...

Descriptif de l'action	Facteurs négatifs au mouvement de recolonisation de la loutre : relevé des freins et obstacles sur le terrain
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne – Massif Central
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, Opérateurs N2000
Estimation du Coût	Couvert par les fiches 1, 2 et 16
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	1

Fiche Action n°6	Déterminer le potentiel d'accueil de la loutre d'Europe par secteur géographique
-------------------------	---

Concernant le territoire régional, au sein duquel la loutre est déjà bien implantée et qui offre globalement un bon potentiel d'accueil, la déclinaison de cette action doit permettre d'identifier les « cœurs de nature », c'est-à-dire les noyaux les plus actifs situés dans les zones les plus préservées et les plus diversifiées au sein desquelles les conditions seront idéales pour alimenter la recolonisation naturelle. Certains de ces noyaux sont déjà connus (bassin du Chavanon, hauts bassins de la Sioule, de l'Allier). Une étude nationale du MNHN est par ailleurs en cours, sur la base d'indicateurs. Elle permettra d'établir des priorités préalablement à une analyse de terrain. Cette démarche est indissociable de l'approche par la fonctionnalité des corridors écologiques décrite dans la fiche action n° 14.

Descriptif de l'action	Identification des cœurs de nature pour la poursuite du mouvement de recolonisation
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne – Massif Central
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats Mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, EDF, Opérateurs N2000
Estimation du Coût	10000 € (à répartir)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	1

Fiche Action n°7	Etudier les risques sanitaires encourus par la loutre d'Europe
-------------------------	---

Un programme de recherches toxicologiques concernant la loutre dans l'ensemble du bassin de la Loire (et donc sur une très grande partie de l'Auvergne) est actuellement en cours, soutenu par le Plan Loire Grandeur Nature (Lemarchand C., Rosoux R. et Berny, P.). Coordonné par VetAgro Sup et le Muséum d'Orléans, ce programme complète et approfondit l'étude toxicologique menée sur l'Auvergne entre 2004 et 2007 (Lemarchand C. 2007). Nombre de résultats sont donc connus et disponibles (Lemarchand et al. 2007, 2010 et en cours) et seront complétés.

Globalement, le niveau d'intoxication de la loutre en Auvergne est assez important, notamment pour les PCBs et le mercure. Aucun cas de mortalité directe par intoxication n'a cependant été observé et l'expansion géographique et démographique de la population se poursuit, sans que l'on puisse pour l'instant déterminer si les effets de la contamination ne seront pas plus importants à l'avenir (entraînant par exemple une baisse de la fécondité, voire la mortalité d'individus). En effet, compte tenu d'une part du caractère relativement récent de la recolonisation et d'autre part du caractère cumulatif de ces composés au fil des générations, l'incertitude demeure quant à l'impact toxicologique des xénobiotiques environnementaux sur la loutre d'Europe à long terme. L'Auvergne apparaît donc comme en avance en termes de connaissances par rapport au niveau national sur cette approche toxicologique, avec notamment la constitution d'un réseau de collecte de cadavres de loutres à l'échelle du bassin de la Loire par convention avec l'ONCFS.

La poursuite de ce programme toxicologique, au-delà de fin janvier 2012 (date de la fin de l'étude soutenue par le Plan Loire Nature), peut être envisagé en Auvergne dans le cadre de l'application du Plan National d'Actions.

Comme indiqué dans la fiche action nationale, les connaissances relatives aux pathologies que la loutre est susceptible de contracter demeurent faibles. Une première réponse doit passer là encore par la constitution d'une banque de données régionale d'individus (prélèvements systématiques de tissus, déjà effectués lors de l'approche toxicologique par C. Lemarchand), puis d'une série d'analyses pathologiques par des équipes

vétérinaires, le cas échéant au niveau national après centralisation des échantillons, cette collecte d'échantillons peut être couplée avec celle effectuée pour l'analyse génétique dans le cadre de la déclinaison de la fiche 4.

Descriptif de l'action	Etudier les risques sanitaires encourus par la loutre d'Europe : constitution et stockage d'une banque d'échantillons exploitable
Niveau géographique de l'enjeu	Bassin de la Loire - National
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, DDT, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, Opérateurs N2000, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, EDF, Agences de l'Eau, VetAgro Sup
Estimation du Coût	2000 € (hors coût analytique)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	1

Fiche Action n°8	Etudier l'impact de prédation par la loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture
-------------------------	---

L'évaluation de la prédation de la loutre en systèmes d'étangs de pisciculture doit passer par une première approche généraliste d'étude de son régime alimentaire de la loutre dans un habitat type comportant des étangs de pisciculture facilement accessibles pour elle, afin de quantifier son impact de prédation absolu et relatif. Ce type d'étude demeure encore rare en France, mais a été réalisé à de nombreuses reprises en Europe centrale.

Une étude locale peut être lancée en Auvergne, éventuellement couplée à une approche génétique (voir fiche 4). Les sites de l'étang de Pulvérières (Espace Naturel Sensible du département du Puy-de-Dôme), de l'étang voisin de Laschamp, et des zones humides associées aux sources de la Morge apparaissent comme de très bons sites potentiels d'étude du régime alimentaire de la loutre en étangs. D'autres sites d'étude en zones d'étangs, par exemple situés en Combraillles, ou comme récemment suggéré, dans divers sites de Haute-Loire pourraient compléter ou remplacer ce site. L'étude peut être menée par une équipe locale, le cas échéant en collaboration avec une structure universitaire ou d'autres partenaires financiers potentiels. Christian Bouchardy et Catiche Productions (C. Lemarchand) disposent de l'expérience de l'étude du régime alimentaire de la loutre, en partenariat avec les spécialistes de ce domaine (Roland Libois de l'Université de Liège et René Rosoux du Muséum d'Orléans).

Descriptif de l'action	Impact de prédation de la loutre en zone d'étangs de production piscicole : étude approfondie du régime alimentaire
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, Agence de l'Eau, Fédération des propriétaires d'étangs et pisciculteurs (départements et région), R. Libois, R. Rosoux
Estimation du Coût	30000 à 40000 € (à répartir)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	1

Fiche Action n°9 Fiche Action N°10	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures, tester des systèmes de protection dans les piscicultures
---	--

Les deux fiches actions sont ici regroupées afin d'offrir davantage de cohérence en termes d'efficacité.

Comme indiqué dans la fiche nationale, les différentes études déjà réalisées dans ce domaine soulignent de fortes variations du risque de prédation par la loutre d'un site à l'autre, en fonction de la densité de population de loutres, de la ressource alimentaire naturellement présente dans le milieu, de l'accessibilité de la structure ou de ses activités. Un examen préalable de ces trois facteurs au cas par cas est donc nécessaire lorsque la prédation est constatée et vérifiée sur un site, par recoupement de diverses informations issues du suivi global de la population de loutres et des données disponibles auprès des fédérations départementales de pêche (FDAAPPMA) ou de l'ONEMA, en collaboration avec les propriétaires et exploitants des structures concernées.

Dans un second temps, l'aménagement adapté à un site particulier doit bénéficier de l'expérience acquise lors de l'opération de protection de la pisciculture de Bugeat (Corrèze) effectuée grâce à une collaboration avec la DREAL Limousin, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, Limousin Nature Environnement, René Rosoux et le pisciculteur (Stéphane Raimond). Les aspects méthodologiques et pratiques de la mise en œuvre du système de protection, puis son optimisation sont riches d'enseignements et doivent être diffusés et exploités au mieux à l'avenir afin d'éviter toute redondance. De nombreuses piscicultures sont d'ores et déjà protégées de manière efficace en Auvergne, sans pour autant atteindre le niveau de complexité (et le coût) de la structure de Bugeat.

Le choix de 3 sites pilotes diversifiés au niveau national peut paraître intéressant, notamment dans les secteurs en phase de recolonisation et dans les grands ensembles d'étangs. Dans la mesure où de nombreuses piscicultures en Auvergne correspondent à celle de Bugeat (salmoniculture en zones de petits cours d'eau de tête de bassin), ces sites pilotes peuvent le cas échéant être choisis dans d'autres régions, afin de couvrir l'ensemble de l'habitat de la loutre en France.

Par ailleurs, et d'une manière générale en Auvergne, la prédation par la loutre en pisciculture demeure à notre connaissance globalement faible et ne semble pas générer de problèmes particuliers de rentabilité d'exploitations. Un système de « veille » peut cependant être mis en place, par la communication entre les acteurs réunis dans le comité de pilotage du PNA.

Descriptif de l'action	Déterminer les facteurs de prédation par la loutre en pisciculture et les méthodes de protection des structures
Niveau géographique de l'enjeu	National
Acteurs	DREAL impliquées dans le PNA, et DREAL Limousin, PNR, FDAAPPMA, ONEMA, ONF, Fédération des propriétaires d'étangs et des pisciculteurs, chambres régionales d'agriculture, Limousin Nature Environnement, Stéphane Raimond
Estimation du Coût	A définir en fonction d'éventuelles demandes locales
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques
--------------------------	--

La déclinaison de cette fiche action en Auvergne doit préalablement passer par un inventaire bibliographique de toutes les études et travaux issus d'actions de politique publique dans lesquels la loutre a été prise en compte, et par la liste des actions engagées en Auvergne. Plusieurs d'entre elles sont déjà bien connues et mentionnent effectivement l'espèce et son habitat (SAGE et contrats de rivière Allier, Alagnon, Dore...).

Une seconde phase dans la déclinaison doit ensuite permettre de mettre en évidence les besoins liés à la loutre et à son habitat (protection, restauration, rétablissement de continuité biologique) dans les différents milieux dépendant de l'application de politiques publiques. Du fait de la répartition quasi homogène de la loutre en région Auvergne, l'ensemble des politiques publiques engagées en région concernant l'habitat de l'espèce (milieu aquatique au sens large) doit réciproquement prendre l'espèce en compte.

Descriptif de l'action	Mieux prendre en compte la loutre dans les politiques publiques : inventaire des travaux et orientations de gestion
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne - National
Acteurs	Catiche Productions, DREAL, Conseil Régional, Conseils Généraux, DDT, Communautés de Communes Agences de l'eau, SICALA, EPTB, Opérateurs de N2000
Estimation du Coût	2000 à 5000 € (à répartir)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la loutre d'Europe et améliorer son efficacité
--------------------------	--

Les actions de cette fiche sont à rapprocher de celles décrites dans la fiche actions n°6 sur le potentiel d'accueil de la loutre par secteur géographique et dans la fiche action n°20 sur les havres de paix.

La loutre est présente au sein de plusieurs sites protégés en région Auvergne : on peut citer les Réserves Naturelles Nationales de Chastreix-Sancy, des Sagnes de la Godivelle, du Val d'Allier, le secteur des Gorges de la Sioule faisant l'objet d'un projet de Réserve, le périmètre de plusieurs arrêtés de Protection de Biotope en Auvergne (Narse d'Espinasse, Chambedaze, Esclauze, Narse de Lascols notamment) et de nombreuses ZNIEFF. Si ces différents sites n'ont pas été spécifiquement créés pour la protection de l'espèce, en revanche le site Natura 2000 FR 8301095 « Rivières à Loutres » voit actuellement son Document d'Objectifs révisé, en vue de l'intégration des données nouvelles relatives à la loutre et à la conservation de son habitat depuis sa création.

Le réseau des autres espaces protégés (au sens le plus large) en Auvergne intègre également la loutre de manière effective. Les deux Parcs naturels régionaux de la région (Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez) ont très tôt engagé des mesures de suivi et d'amélioration de la conservation de la loutre au sein de leur territoire. L'espèce est présente dans de nombreux autres sites Natura 2000 (ZSC) en région, dans plusieurs Espaces Naturels Sensibles départementaux et y bénéficie globalement des études appropriées.

Compte tenu de la répartition et de la dynamique de la loutre en Auvergne, l'approche de conservation initiale consistant à créer des sites ponctuels spécifiquement dédiés (les « havres de paix », pour lesquels le Massif Central a été un des pionniers en France) paraît désormais moins prioritaire par rapport à d'autres régions. En revanche, une réflexion visant à faciliter la recolonisation naturelle de la loutre par l'amélioration de la fonctionnalité des corridors biologiques paraît très indiquée : c'est l'un des volets envisagés dans le site Natura 2000 « Rivières à Loutres ». Cette approche est évidemment liée à celle décrite dans la fiche 14 sur la restauration des corridors écologiques pour la loutre.

Descriptif de l'action	Consolider le réseau de sites protégés pour la loutre : identification des corridors écologiques et des cœurs de nature
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Réserves Naturelles de France, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, Agences de l'Eau, Opérateurs Natura 2000
Estimation du Coût	Couvert par les fiches 6, 14 et 20
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°13	Améliorer la prise en compte de la loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence
--------------------------	---

Hormis certains cas spécifiques, tels que des interventions prévues dans des sites Natura 2000 ou appartenant à d'autres types de territoires protégés, la prise en compte de la loutre dans les études d'impact et d'incidence est effectivement insuffisante.

La déclinaison de cette fiche action pourrait consister tout d'abord à effectuer un inventaire détaillé des différents domaines d'activité à l'origine de travaux nécessitant la prise en compte de la loutre : travaux routiers de franchissement (ponts, berges, digues), carrières d'extraction de matériaux, entretien et développement du réseau routier dans les zones humides, travaux et pratiques agricoles ayant un impact sur la structure, la qualité ou le fonctionnement des milieux aquatiques. L'Etat, les Conseils Généraux, les DDT, les communes ou encore les Chambres d'Agriculture doivent être sollicités et informés.

Dans un second temps, le document en cours de rédaction par le groupe Loutre de l'UICN (cité dans la fiche nationale) devra être décliné à une échelle géographique cohérente, afin d'élaborer et de diffuser en région les outils permettant de prendre en compte la loutre dans les différentes études d'impact.

Descriptif de l'action	Améliorer la prise en compte de la loutre dans les études d'impact : inventaire des travaux concernés et adaptation d'un document UICN
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Réserves Naturelles de France, Conseils Généraux, Conseil Régional, DDT, Chambres d'agriculture, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, Agences de l'Eau, EPTB, exploitants d'ouvrages, opérateurs N2000
Estimation du Coût	2000 à 5000 € (à répartir)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°14	Mettre en place des corridors écologiques pour la loutre d'Europe
--------------------------	--

Comme indiqué plus haut, la déclinaison de cette fiche est liée à celles des fiches 12 et 6, respectivement, sur les réseaux de sites protégés et les potentiels d'accueil de loutre par secteur géographique respectivement.

Concernant la région Auvergne, la prise en compte de l'espèce dans la définition des corridors écologiques existants ou à restaurer, et, le cas échéant, la mise en place des corridors écologiques spécifiques pour la loutre doivent être intégrée aux opérations déjà en cours, comme le schéma régional de cohérence territoriale, le schéma de développement durable de la rivière Allier, l'animation des SDAGE et des SAGE, ou encore l'identification des corridors écologiques des Parcs naturels régionaux, via le travail de l'IPAMAC sur la trame écologique du Massif Central. L'expérience acquise dans le suivi global de la recolonisation naturelle par la loutre de ses anciens territoires est riche d'enseignements sur les corridors écologiques existant en Auvergne.

Une attention toute particulière doit être portée sur les petites zones humides de montagne situées en limites de bassins hydrographiques et par lesquelles divers mouvements de recolonisation ont déjà été effectués. Une cartographie de ces zones principales doit être effectuée.

Descriptif de l'action	Poursuite de la mise en place des corridors écologiques pour la loutre
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne – Massif Central
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Réserves Naturelles de France, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, EDF, Agences de l'Eau, opérateurs N2000, concessionnaires autoroutiers
Estimation du Coût	10000 à 15000 € (à répartir)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	1

Fiche Action n°15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides
--------------------------	--

La déclinaison de cette fiche est à lier à celles des fiches 11 et 13, visant à améliorer la prise en compte de la loutre d'Europe dans les politiques publiques et dans les études d'impact, respectivement.

Plusieurs documents de gestion destinés aux maîtres d'ouvrages (Agences de l'Eau, CREN, Collectivités Territoriales) et maîtres d'œuvre (techniciens de rivières, syndicats mixtes) existent déjà pour les cours d'eau et les zones humides. Un document national à l'intention des gestionnaires de milieux aquatiques, réalisé dans le cadre du PNA, est programmé. La déclinaison de cette action doit permettre de vérifier la prise en compte de la loutre et des exigences relatives à son habitat et sa liberté de circulation dans ces documents, et le cas échéant, d'y remédier : une plaquette technique réalisée en 2010 par Catiche Productions pour le CORA Faune Sauvage peut servir de base pour cette déclinaison régionale. L'ajout de paragraphes ou de rubriques dédiées à la loutre et aux autres mammifères semi-aquatiques peut être envisagé dans les réimpressions ou les rééditions de ces documents.

Descriptif de l'action	Prise en compte de la loutre dans les documents techniques de gestion des cours d'eau et des zones humides
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, DDT, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, FDAAPPMA, ONCFS, ONF, ONEMA, EDF, Agences de l'Eau, opérateurs N2000
Estimation du Coût	1000 à 2000 €
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

La déclinaison de cette fiche action en Auvergne peut être menée parallèlement à celle liée aux corridors écologiques (fiche 14). Les travaux déjà menés ont permis de mettre en évidence les principaux barrages infranchissables par la loutre, et d'assurer dans certains cas leur équipement par des passages adaptés: c'est le cas des barrages de Pontgibaud et de Queuille sur la Sioule, qui grâce à une collaboration entre C. Bouchardy et Catiche productions et le gestionnaire (EDF), ont pu être équipés de passages à loutres spécifiquement adaptés mais de conception simple, dès le début des années 1980 et 1990, faisant là encore de l'Auvergne une région pionnière en ce domaine. Ces passages sont toujours fonctionnels, et en plus de la loutre, ont permis le mouvement de plusieurs espèces patrimoniales, au premier rangs desquelles le castor.

D'autres ouvrages ou seuils importants s'avèrent encore présents dans la région, et constituent un frein au mouvement de recolonisation : dans le bassin de la Dore, c'est le cas de l'ouvrage en amont de Thiers sur la Durolle, ainsi que celui de Sauviat sur le Miodet.

Dans un premier temps, un relevé complet des principaux obstacles (barrages, micro-centrales, seuils divers) aux déplacements des individus devra être effectué, en sollicitant les opérateurs techniques, propriétaires ou concessionnaires (EDF, Agences de l'Eau, ONEMA, Fédérations de Pêche, EPTB) déjà impliqués dans les travaux d'amélioration de la transparence des ouvrages pour les poissons ou les sédiments (inclus dans les déclinaisons de la DCE notamment). Ensuite, le cas échéant, des suivis spécifiques de terrain et/ou des travaux d'amélioration de franchissement pourront être engagés, et pourront bénéficier du retour d'expérience acquis sur la Sioule.

Descriptif de l'action	Faciliter le franchissement des barrages : finalisation du relevé des ouvrages problématiques, suivi local et préconisations
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, DDT, EDF et exploitants de retenues, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, Agences de l'Eau, opérateurs N2000
Estimation du Coût	2000 à 5000 € (hors coût des travaux)
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	1

Fiche Action n°17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules
--------------------------	---

En Auvergne, les collisions routières avec les loutres sont inventoriées et archivées depuis le début de la recolonisation de l'espèce. Ces données, régulièrement actualisées, sont intégrées au protocole de suivi de la loutre dans le bassin de la Loire par l'ONCFS. Une liste des sites les plus « accidentogènes » pour la loutre (comme la N 122 Massiac – Aurillac, les vallées de la Truyère ou dans une moindre mesure de la Sioule) est déjà disponible.

Par ailleurs, lors de la création de l'autoroute A89, de nombreux passages à loutre (et par extension « à faune ») ont été créés et font l'objet de suivis par Catiche Productions depuis la mise en service des tronçons successifs. Une synthèse globale des données de ces passages et des collisions qui se sont tout de même produites sur l'autoroute doit être préalablement menée. Cette synthèse, associée aux autres données connues, et anticipant la poursuite du mouvement de recolonisation permettra la préconisation de nouveaux passages et d'aménagements, complétée par l'implantation d'une signalétique adaptée.

Descriptif de l'action	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules : synthèse des données et préconisation d'aménagements
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, DDT, ONCFS, ONEMA, Agences de l'Eau, concessionnaires autoroutiers
Estimation du Coût	1000 à 2000 €
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche
--------------------------	---

Compte tenu des pratiques de pêche en région Auvergne (quasi absence de la pratique de pêche aux engins), la loutre n'est pas menacée, ou très exceptionnellement par ce risque de noyade en région.

Descriptif de l'action	Eviter la noyade dans les engins de pêche
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, Agences de l'Eau
Estimation du Coût	A définir au besoin
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	3

Fiche Action n°19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage et de chasse
--------------------------	---

L'information quant à la destruction éventuelle de loutres par action de chasse ou de piégeage est pratiquement inexistante en Auvergne. Cette fiche action fait cependant déjà l'objet de préconisations et de mesures spécifiques liées à la loutre dans toute son aire de présence régionale : l'utilisation de cages pièges spécifiques doit être préférée à celle des pièges tuants, afin de permettre de relâcher une espèce non ciblée, comme une loutre, un castor, une genette ou un chat forestier. La fréquence des visites des pièges doit être respectée, voire augmentée, afin de limiter le temps de séjour de l'animal dans le piège, d'éviter tout risque de blessure et de limiter le stress de l'animal.

Des mesures complémentaires, dans le cadre de la déclinaison du Plan en Auvergne pourraient se traduire par une collecte des données éventuelles de piégeage de loutres auprès de la Fédération Régionale des piégeurs, afin de quantifier précisément cette cause de mortalité accidentelle. Ce type de collecte est également une source potentielle d'information sur la répartition de l'espèce.

Descriptif de l'action	Eviter la mortalité accidentelle par chasse ou piégeage : relevé des cas éventuels et préconisation de pratiques
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, ONCFS, ONEMA, ONF, FDC, FDAAPPMA, Fédération des Piégeurs agréés, propriétaires d'étangs, Agences de l'Eau, opérateurs N2000
Estimation du Coût	1000 €
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	3

Fiche Action n°20	Créer des havres de Paix pour la loutre d'Europe
--------------------------	---

Comme indiqué dans les fiches 6 et 12, l'approche visant à créer des havres de paix est à relier avec le potentiel d'accueil de la loutre par secteur géographique et l'existence de sites déjà protégés. Compte tenu de la répartition et de la dynamique de la loutre en Auvergne, de l'existence déjà documentée de bastions historiques, des « cœurs de nature » jouant le rôle de réservoirs d'individus pour la recolonisation (et pouvant être considérés comme des havres de paix), la priorité de conservation de l'habitat de l'espèce doit désormais porter en région Auvergne sur l'identification fine, la fonctionnalité et la restauration des corridors écologiques utilisés par les individus en recherche de territoire (fiche action 14).

Descriptif de l'action	Création de havres de paix pour la loutre
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Réserves Naturelles de France, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, EDF, Agences de l'Eau, opérateurs N2000
Estimation du Coût	Couvert par les fiches 6, 12 et 14
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la loutre d'Europe
--------------------------	--

Un support de communication est en cours de réalisation, avec l'actualisation de la plaquette « La Loutre, histoire d'une sauvegarde » par l'équipe de Catiche productions et C. Bouchardy. Ce document constituera une synthèse nationale, avec une déclinaison marquée pour la région Auvergne, notamment les bassins de la Dordogne, de la Loire et de l'Allier et pourrait être diffusé dans le cadre de la réalisation de cette fiche action. Les Parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez ont également développé des supports de communication, par le biais de conférences thématiques dédiées à la loutre, ou de panneaux d'informations fixes sur des sites. Le Conseil Général du Puy-de-Dôme a pour mascotte « Dômie la Loutre », emblème de la diversité et de la qualité des milieux aquatiques du département, utilisée sur de nombreux supports de communication. La suite du développement de programmes d'éducation pourrait être envisagé par un partenariat avec les CPIE, le cas échéant.

Descriptif de l'action	Développer les supports de communication et d'éducation sur la loutre : diffusion de documents existants (plaquette), animations
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Réserves Naturelles de France, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, EDF, EPTB, ASF, Agences de l'Eau, CPIE
Estimation du Coût	Selon achat de plaquettes et coût des animations
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°22	Veiller à une bonne cohabitation entre la loutre d'Europe et les activités de loisirs
--------------------------	--

En région Auvergne, les diverses activités de loisirs susceptibles de constituer un dérangement pour la loutre se limitent essentiellement à des retenues (Fades-Besserve, Bort-les-Orgues pour les activités nautiques), et à l'axe des rivières Allier et Sioule (kayak). Ces activités sont diurnes et ne constituent pas une source majeure de dérangement pour l'espèce. Les risques d'altération des berges et de dérangement de la faune (poissons, oiseaux et mammifères) sont pris en compte par la plupart des exploitants de kayaks, par la diffusion de supports divers (exemple : autocollant destiné aux kayakistes mentionnant les risques de piétinement de couvées de sternes en bords de Loire et d'Allier), et par la mise à disposition de points spécifiques d'accès à la rivière qu'ils sont tenus de faire respecter.

Dans le cadre de la déclinaison régionale du plan (et au-delà) cet aspect de la cohabitation fera l'objet d'une mention spécifique (« causes de dérangement ») dans la plaquette « La Loutre, histoire d'une sauvegarde », en cours de rédaction.

Descriptif de l'action	Renforcer la cohabitation entre la loutre et les activités de loisirs : activités nautiques et kayak
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Réserves Naturelles de France, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, Agences de l'Eau, Fédération des activités de nautisme et de kayak, EDF et exploitants de retenues
Estimation du Coût	Selon achat de plaquettes ou actions locales de communication
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique loutre et activités aquacoles
--------------------------	--

Cette fiche action se traduira par la réalisation d'une synthèse bibliographique adaptée au périmètre régional lors du lancement (le cas échéant) de l'étude de la prédation et du régime alimentaire en zones d'étangs de production piscicole proposée dans la fiche 8.

Descriptif de l'action	Etude bibliographique sur la problématique liant la loutre aux activités aquacoles
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, PNR, Conseils Généraux, Conseil Régional, Syndicats mixtes, CEPA, CSA, GMA, FDAAPPMA, ONCFS, ONEMA, ONF, Agence de l'Eau, Fédération des propriétaires d'étangs, R. Libois, R. Rosoux
Estimation du Coût	Couvert par la fiche 8
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°24	Apporter une aide aux pisciculteurs
--------------------------	--

Dans la mesure où la prédation dans les piscicultures par la loutre n'est pas à l'heure actuelle une problématique identifiée en Auvergne, l'aide à apporter aux pisciculteurs doit être dans un premier temps de diffuser l'information relative à l'existence de systèmes de protection adaptés à cette prédation, par le retour d'expérience acquis en Limousin. L'examen au cas par cas suggéré dans les fiches 9 et 10 pourra ensuite être mené.

Descriptif de l'action	Apporter une aide aux pisciculteurs : diffuser le retour d'expérience de la Région Limousin
Niveau géographique de l'enjeu	National
Acteurs	DREAL impliquées dans le PNA, et DREAL Limousin, PNR, FDAAPPMA, ONEMA, ONCFS, Fédération des propriétaires d'étangs et des pisciculteurs, chambres régionales d'agriculture, Limousin Nature Environnement, Stéphane Raimond
Estimation du Coût	A définir en fonction d'éventuelles demandes locales ; couvert par les fiches 9 et 10
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole
--------------------------	---

Cette action, qui peut être reliée à la fiche action 28, doit consister en la diffusion des documents existants (publications diverses, plaquettes, plan national d'action) vers les personnes concernées, et d'inclure ces utilisateurs et gestionnaires aux personnes ciblées par les opérations de formations évoquées dans la fiche 27.

Descriptif de l'action	Informier les utilisateurs et les gestionnaires : diffuser les documents existants et en cours de rédaction
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne - National
Acteurs	Catiche Productions, DREAL impliquées dans le PNA, PNR, FDAAPPMA, ONEMA, ONCFS, ONF, EDF et exploitants d'ouvrages, DDT, Collectivités territoriales, Agences de l'Eau, Syndicats Mixtes, Fédération des propriétaires d'étangs et des pisciculteurs, chambres régionales d'agriculture, opérateurs N2000, concessionnaires autoroutiers (ASF)
Estimation du Coût	Selon achat / diffusion de documents
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres
--------------------------	---

Ce réseau existe déjà en Auvergne : dans le cadre de l'étude toxicologique menée par C. Lemarchand (VetAgro Sup / Catiche Productions), une convention de partenariat avec autorisation de transport, de détention et de manipulation permet de récupérer l'ensemble des cadavres de loutres découverts en Auvergne par les services de l'ONEMA, de l'ONCFS, de la fédération des Chasseurs du Cantal, entre autres. Les cadavres sont stockés dans les SD de l'ONCFS, sur le site universitaire des Cézeaux (C. Lemarchand) et au Muséum des Sciences Naturelles d'Orléans (R. Rosoux). Ces animaux sont autopsiés, font l'objet de prélèvements systématiques (toxicologie, pathologie, génétique, régime alimentaire) et sont ensuite détruits selon la législation en vigueur. Un rapport global sur la biométrie et la toxicologie des loutres collectées sera diffusé en fin de programme (2012).

Descriptif de l'action	Continuité du fonctionnement du réseau de collecte
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne
Acteurs	VetAgro Sup, ONCFS, FDAAPPMA, ONEMA, FDC, Muséum des Sciences Naturelles d'Orléans, Muséum d'Histoire Naturelle Henri Lecoq
Estimation du Coût	Si collecte au delà de 2012
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n° 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires
---------------------------	---

Un système de formations régulières existe depuis 2004 au sein du bassin de la Loire, étendu depuis au niveau national. Ces formations, organisées par le CSP, puis l'ONCFS pour le bassin de la Loire, et par des partenaires associatifs ou institutionnels en région, font intervenir l'équipe de Catiche productions, C. Bouchardy et René Rosoux, et visent à former divers types de personnels (ONCFS, ONEMA, ONF, Parcs et Réserves, Techniciens de Rivières, Services Environnement des collectivités, communauté associative concernée) au suivi de la loutre sur le terrain, à la conservation et la gestion de l'espèce et de son habitat. Elles ont été récemment dispensées en Auvergne, en Rhône-Alpes (FRAPNA Loire, CORA Faune Sauvage, Parc naturel régional des monts d'Ardèche, ASTERS), en Champagne-Ardenne (Parc naturel régional de la Forêt d'Orient) et en région Centre.

Dans le cadre de la déclinaison régionale du plan, un séminaire de formation spécifique aux acteurs du bassin Adour-Garonne pourrait être initié, destiné aux personnels d'EPIDOR, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des Fédérations de chasse et de pêche et des CREN des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, par exemple dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 de la vallée de la Dordogne hébergeant la loutre.

Descriptif de l'action	Séminaires de formation des partenaires du plan d'action et des gestionnaires
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne – massif Central
Acteurs	Catiche Productions, R. Rosoux, DREAL impliquées dans le PNA, PNR, Associations (CEPA, CSA, GMA), FDAAPPMA, ONEMA, ONCFS, ONF, FDC, DDT, Services environnement des collectivités, EPTB, Agences de l'Eau, partenaires de Natura 2000, EDF et gestionnaires de retenues, concessionnaires autoroutiers
Estimation du Coût	A définir en fonction d'éventuelles demandes
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
--------------------------	---

Comme évoqué dans la fiche 25, cette action doit passer par la diffusion des données diverses déjà publiées au niveau régional, ainsi que par une phase de communication sur l'existence d'un plan national d'action décliné en région d'une part, et sur l'existence de référents régionaux d'autre part. Cette action peut le cas échéant être initiée par la structure coordinatrice globale du plan et l'animatrice (DREAL Limousin et R. Kuhn respectivement).

Descriptif de l'action	Mettre à disposition des partenaires une assistance technique et scientifique
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne - National
Acteurs	Catiche Productions, DREAL, PNR, FDAAPPMA, ONEMA, ONCFS, EDF, ONF, DDT, Collectivités territoriales, Agences de l'Eau, Syndicats Mixtes, Grand public concerné, opérateurs N2000, concessionnaires autoroutiers
Estimation du Coût	A définir en fonction d'éventuelles demandes
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°29	Renforcer les coordinations régionales et nationales
--------------------------	---

Cette coordination devrait être assurée par un ensemble de mesures déjà effectives ou en cours de développement : diffusion régulière et actualisée des données et documents existant en régions, création en Auvergne d'un comité de pilotage régional du plan national d'actions, et réunions régulières prévues dans l'animation globale entre la structure coordinatrice nationale et les référents régionaux.

Descriptif de l'action	Renforcer la coordination régionale et nationale : diffusion des documents et réunions d'un comité de pilotage spécifique
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne - National
Acteurs	Catiche Productions, DREAL impliquées dans le PNA, PNR, FDAAPPMA, ONEMA, FDC, DDT, Services environnement des collectivités, EPTB, Agences de l'Eau, partenaires de Natura 2000, Syndicats Mixtes, Fédération des propriétaires d'étangs et des pisciculteurs, chambres régionales d'agriculture : ensemble des membres du comité de pilotage du PNA loutre en Auvergne
Estimation du Coût	Selon coût éventuel diffusion de documents
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°30	Assurer un lien entre les actions françaises et le groupe Loutre UICN
--------------------------	--

En région Auvergne le lien existe déjà : C. Bouchardy et C. Lemarchand font partie du groupe loutre de l'UICN, et à ce titre sont destinataires des documents et informations véhiculées par ce dernier. Par ailleurs une communication affichée (poster) de Catiche Productions et une intervention orale de C. Lemarchand sont prévues au colloque de l'UICN consacré à la loutre en septembre 2011 en Italie : le point sur les travaux en cours, notamment la recolonisation et l'écotoxicologie de l'espèce en Auvergne sera effectué à cette occasion.

Descriptif de l'action	Assurer le lien entre les actions en Auvergne et en France avec le groupe Loutre de l'UICN
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne - National
Acteurs	C. Bouchardy, C. Lemarchand, Catiche Productions, DREAL Auvergne, R. Kuhn, Groupe Loutre UICN (réfèrent national)
Estimation du Coût	Selon coût éventuel diffusion de documents
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2

Fiche Action n°31	Animer le plan et un réseau de coopération
--------------------------	---

Comme indiqué dans la fiche 29, cette animation et cette coopération seront assurées par les échanges entre les référents régionaux en Auvergne, les personnes et structures concernées par le plan national d'action (représentées au sein du comité de pilotage régional), la structure coordonnatrice au niveau national (DREAL Limousin) et l'animatrice du Plan (R. Kuhn).

Descriptif de l'action	Animation du PNA et du réseau de coopération
Niveau géographique de l'enjeu	Auvergne - National
Acteurs	Catiche Productions, DREAL Auvergne, DREAL Limousin, R. Kuhn, ensemble des membres du comité de pilotage du PNA loutre en Auvergne
Estimation du Coût	Selon coût éventuel diffusion de documents
Niveau de priorité dans la déclinaison régionale	2